

Mine d'infos

Juillet 2010—Numéro 8

Après un hiver interminable sans pour autant avoir retrouvé un temps de saison, notre « ciel local », a cependant connu quelques éclaircies grâce à la débauche d'énergie affichée par les sociétés.

Ce deuxième trimestre a en effet accueilli des manifestations de grande envergure et ponctuées de succès ; en parcourant le programme énoncé dans ce bulletin, on peut déjà se réjouir de ce qui nous attend TOUS, dans les prochains mois.

Sur un tout autre plan, nous avons tranché et sommes engagés dans des travaux dont vous trouverez le détail ci-après.

BONNES VACANCES A TOUS et rendez-vous pour l'édition de septembre.

LES VOIES COMMUNALES

Compte tenu de la modification des subventions accordées aux communes par le Département *, et grâce à la remontée des finances communales en 2008 et 2009, les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont décidé de faire rénover la totalité des voies communales endommagées, pour un montant global de 158 000 € TTC.

En effet, ce premier semestre 2010, les entreprises de travaux publics « cherchaient » des chantiers et proposaient des prix intéressants, d'autant plus intéressants que le programme était important. De leur côté, les banques promettaient un taux bas pour cette année (3.27 % en taux fixe et un taux euribor variable trimestriel avec une marge de 0.44 %).

La réfection de ces chemins a été prévue selon leur utilisation et en renforçant ceux devant supporter de lourdes charges. Néanmoins, nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les travaux payés par tous les administrés.

La voie communale de la Mairie jusqu'à la Place de la Liberté sera seulement réparée d'une part pour des raisons financières et d'autre part car nous ne désespérons pas un jour de pouvoir procéder à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, permettant ainsi d'aménager les bourgs.

Les travaux s'effectuent depuis le 5 juillet pour une durée de 3 mois et concernent les rues suivantes :

Voie communale de la Pommerie : 23 387 € HT
Rue de la Cendre : 13 705 € HT
Chemin de la Fontaine : 6 147 € HT
Voie communale Place de la Liberté : 789 € HT
Voie Communale Les Diots—Les Terriers : 13 673 € HT
Voie communale des Fougères : 10 928 € HT
Voie communale Les Petiaux : 60 749 € HT
Rue du 18 juin 1940 : 2 558 € HT.

Les 300 m commun avec la commune du Donjon, situés à la Pommerie seront effectués selon la décision du conseil Municipal du Donjon.

Dans le même temps, interviendra la réparation du Pont des Champins pour un montant HT estimé à 13 000 €

Jusqu'en 2008, les aides aux communes étaient multiples et accordées en fonction de la demande mais sans préjuger de la disponibilité des crédits du Conseil Général.

Par conséquent en juin 2009, 49.7 millions d'euros étaient engagées en subventions et non payées ! Les contraintes budgétaires importantes : la réforme de la taxe professionnelle, les transferts de l'État non compensés, les projets de réforme inquiétants pour les collectivités n'ont fait que confirmer à la majorité départementale qu'il fallait modifier les modalités d'aides aux communes.

La nouvelle aide dépendant de plusieurs critères (voirie, effort fiscal, population etc) est en 2010 de 5 642 € pour notre commune.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION COMMUNALE : LE PAINTBALL

LES RÈGLES :

Le **paintball** est une activité sportive ou de loisirs opposant deux équipes dont les joueurs sont équipés de masques de protection et de lanceurs (ou marqueurs). Les lanceurs propulsent par air comprimé ou par CO2 des billes de peinture de calibre 0,68 constituées de capsules médicales renfermant une gélatine colorée.

Dans sa version sportive, deux équipes de 7 ou de 5 joueurs s'opposent pour récupérer un drapeau situé dans la base adverse afin de le ramener à sa base dans un temps limité. Un joueur est éliminé quand il est touché par une bille et que celle-ci éclate, laissant une trace de peinture sur une partie de son corps ou de son équipement.

LE MATÉRIEL :

Le paintball se joue avec du matériel spécial qui va du simple marqueur à cadence limitée (on recharge après chaque tir) tels que les marqueurs à pompe, aux marqueurs semi-automatiques "haut débit" qui permettent de tirer jusqu'à plus de 15 billes par secondes à l'aide de l'électronique. Les marqueurs automatiques ne sont pas autorisés en France.

LA SECURITÉ :

Il est strictement interdit **d'enlever le masque de protection sur l'aire de jeu et ses abords** sous peine d'expulsion.

Il est strictement interdit **d'enlever le bouchon de canon** du marqueur, excepté dans la zone de jeu.

Aucun contact physique ne sera toléré et entraînera systématiquement l'expulsion du contrevenant. Le Paintball est éprouvant aussi bien moralement que physiquement, en conséquence il faut **être en bonne condition physique** et morale pour pratiquer ce sport.

~*~

Un travail important a été fait pour débarrasser le paint-ball sportif de sa connotation militaire, les tenues de camouflage et les billes de couleur rouge sont par exemple interdites en compétition en France. Le paint-ball sportif se distingue également par l'utilisation d'un terrain normalisé symétrique permettant aux spectateurs de suivre les parties en toute sécurité. En compétition, les terrains sont constitués d'obstacles artificiels (gonflables le plus souvent) organisés de manière symétrique et qui doivent être complètement entourés de filets de 6 mètres de haut afin d'éviter les projections de billes sur les spectateurs.



LES VACANCES AU JARDIN !

Cette année, les élèves de l'école ont fait et entretenu un potager, malgré la météo difficile! Mais les vacances arrivent et notre potager aura

bien besoin des bonnes volontés pour l'entretenir: arroser, désherber... Si ces bonnes volontés veulent bien se manifester, elles pourront profiter de la récolte et si possible envoyer des photos des légumes récoltés!

N. SEM – enseignant de l'école ecole.montcombroux.03@ac-clermont.fr



Merci à celles ou ceux qui se sont amusés à piétiner le jardin des enfants.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 3 juillet, à 17 H, place de la Liberté, concours de boules en semi-nocturne avec invités, (club des boules)

Mardi 13 juillet, à partir de 17 H 30, animations et jeux pour enfants dans le bourg, à 19 H repas à la salle des fêtes, à 22 H stade Maurice Levillain : feux d'artifice suivi d'un bal à la salle. (Chtits minois, C.I.A, et Commune).

Samedi 24 juillet : place de la liberté, concours de boules avec le club du Donjon (à confirmer)

Dimanche 25 juillet : de 12 H à minuit : fête à la digue : animations , friture midi et soir.

Samedi 4 septembre : repas du Centre Communal d'Action Sociale réservée au + de 60 ans.

Samedi 25 septembre : Place de la liberté, Challenge Louis Dupré. (club des boules)

Dimanche 26 septembre : repas des classes en 0 et 5.

Samedi 2 octobre : Place de la Liberté, challenges MF Tastet et F/ Alizard. (club des boules)

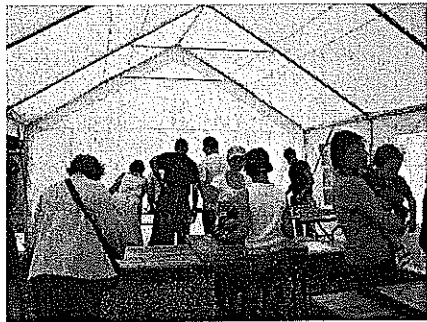
Dimanche 10 octobre : Loto des chtits minois à 14 H

Jeudi 14 octobre : concours de belote des aînés ruraux.

Toutes les manifestations de l'année sont disponibles sur le site www.donjonvallibre.com, commune de Montcombroux, rubrique agenda, ou sur papier à la Mairie, à l'agence postale et chez Annie.

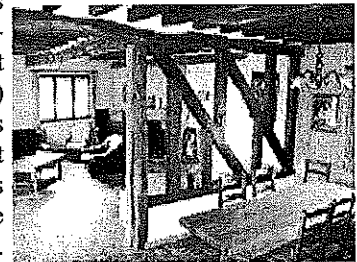
Les chtits minois du Foyer Rural ont réussi avec brio leur première brocante. Pas moins de 80 exposants et environ 1500 personnes ont arpenté la rue principale de Montcombroux.

Merci à tous les participants, à tous les bénévoles et aussi au soleil.....et rendez-vous l'année prochaine, même endroit, même heure.



FETE DU JEU DE LUDO YOGA

Vous n'avez pas assez de places chez vous pour héberger vos amis pendant les vacances : pas de souci, rendez-vous dans les nouvelles chambres d'hôtes à Grand Vent (renseignements en Mairie) et sur le site des Foie gras de Bert où Christine et Franck Arpentinier vous proposeront un magnifique gîte de 14 personnes.



COLONIES DE VACANCES

Les petits samedis de Gymtonic et la S.T.A.R (associations agréées jeunesse et sports) proposent aux enfants de 8 à 12 ans, un séjour de vacances du 9 au 13 août 2010, au camping de l'Ile de la Ronde à Saint Pourçain sur Sioule.

Activités prévues : Tir à l'arc, Yoga, Volley Ball, Piscine, Tir à la Sarbacane, Tennis de Table, Pêche et Jeux surdimensionnés. Ateliers nature, observation des étoiles, cadran solaire, cuisine, activités d'expressions.

Renseignements : 04.70.99.63.89 en fin de semaine, 06.08.15.30.92 et ludoyoga.gymtonic@gmail.com

CONGES ANNUELS

L'agence postale sera fermée les samedi 14, 21 et 28 août.

Le secrétariat de mairie sera ouvert les après midi du 2 au 20 août de 14 H à 16 H 15, fermé le mercredi.

Pour tous les amateurs de Bio et les autres, le 1er marché bio de Montcombroux aura lieu sur la Place Jean Jaurès le 10 juillet matin prochain.

Prévu tous les 2ème et 4ème samedi de chaque mois, il vous permettra de découvrir des exposants locaux qui vous expliqueront le procédé de leur culture.

Sans forcément vouloir vous convaincre, ils essayeront de vous faire partager leur idéal.

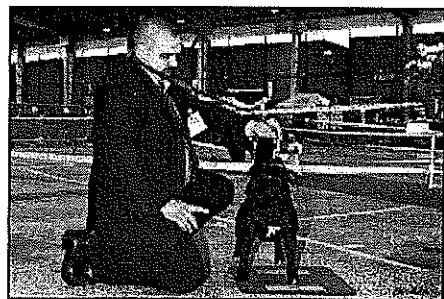
Alors, n'hésitez pas à en parler autour de vous.



L'ELEVAGE DE CHIENS À ARBAN



L'ELEVAGE SIATOCHI CANE CORSO



L'ELEVAGE THE BREEDING WINNER

PETIT RAPPEL

Les beaux jours sont revenus : ça c'est une bonne nouvelle mais aussi les mauvaises herbes, les ronces et les nuisibles qui vont avec.

Alors, n'oubliez pas d'entretenir vos jardins et vos terrains afin que vos voisins ne soient pas importunés et si vous constatez un « oubli » en particulier sur des propriétés désertées, n'hésitez pas à nous le signaler.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.

IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE VOTRE AVIS EST IMPORTANT.

VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions :

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi sauf le mercredi : de 9 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 16 H 15.

Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et le samedi de 10 H 30 à 12 H.

Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 13 H 30 à 17 H 30, le mercredi de 8 H 30 à 12 H et le samedi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30.

Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

Mairie : 04.70.99.61.13

Claire TOGNON : 06.27.95.50.47

Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10

Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05

Thierry CATHALA : 04.70.99.64.34

Directeur de Publication : C. TOGNON / Responsable de la rédaction : A. MENDEZ / Pas de dépôt légal

Tirage à 220 exemplaires. IPNS